

Bouqu'info



www.boultoursuipe.fr/ Application CENTOLIVE / Mon App Citoyen

n°168

Octobre
2021

Informations pratiques

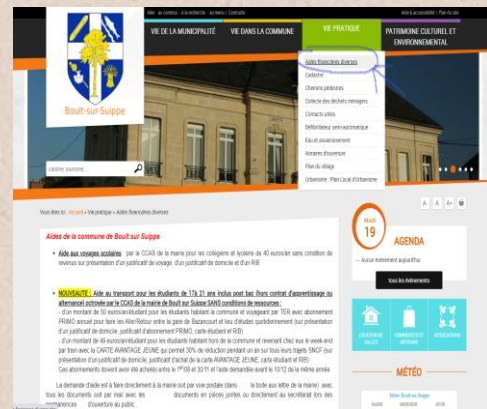
Cimetière : horaires d'hiver

Semaine : 9h-16h15 / week-end et jours fériés : 10h-17h.

Campagne betteravière :

Elle a débuté doucement sur notre commune et les aménagements de voiries créés récemment permettent de faire ralentir la vitesse des camions. Néanmoins, si vous êtes témoins d'une infraction, n'hésitez pas à prendre une photo si vous le pouvez et à nous la faire parvenir mais surtout à essayer de relever le numéro à 4 chiffres de couleur verte à l'arrière du camion, le jour et l'heure afin de transmettre directement l'infraction constatée à la sucrerie par téléphone au 03.26.03.57.49.

Un nouvel onglet sur le site internet : aides financières diverses



Sur cette page, sont référencées, de manière **non exhaustive**, différentes aides financières qui peuvent vous être octroyées par divers organismes avec les liens pour obtenir des informations.

AGENDA :

- Nuit du 30 au 31 octobre : changement d'heure
- 31 octobre : défilé d'Halloween
- 11 novembre : cérémonie de commémoration
- 19 novembre : soirée jeux

Changement d'heure :

Changement d'heure

Nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021.

- 1 heure

À 3 heures du matin
il sera alors 2 heures.



Nous gagnerons 1 heure de sommeil.

Facebook nouveau GROUPE BOULT SUR SUIPE :

Créé à l'initiative d'un bouquin, c'est un groupe d'échange et de communication pour toutes les personnes de Boult : achat, vente, informations ou questions diverses, sécurité, proposition et/ou demande d'aide, animaux perdus, covoiturage, objet trouvé..., on peut débattre de tout, enfin, dans la limite du raisonnable et du convenable. **Attention à ne pas confondre avec la PAGE FACEBOOK « Boult sur Suipe » mise en place par la Mairie.**

Banque alimentaire :

Chaque année, la Banque Alimentaire de la Marne organise sa collecte le dernier week-end de novembre, cette année les **26, 27 et 28 novembre**. L'an dernier cette collecte a mobilisé dans le département plus de 1600 bénévoles répartis dans 83 magasins (hypermarchés mais aussi magasins de proximité) et a permis de récolter plus de 140 tonnes de denrées qui ont été redistribuées progressivement, sur l'année, à des personnes démunies par le biais de nos 37 associations partenaires (CCAS, épiceries sociales...).

Vous pouvez nous aider en devenant « bénévole collecteur » et en donnant simplement 2 ou 3 heures de votre temps libre :

(https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSembWGPZiUD6EuWRk2h4KNGaVv4PmDm_c94D2zQtMx716uUeg/viewform?usp=sf_link)

Faites
un geste,
donnez aux
banques.



Faites un don en magasin ou sur monpaniersolidaire.org

Vignette ou pastille crit'air (certificat qualité de l'air) :

La ville de Reims a mis en place une zone à faibles émissions mobilité (ZFEm) de 3,5 km² c'est-à-dire un périmètre au sein duquel la circulation des véhicules les plus polluants sera progressivement restreinte.

La vignette crit'air devient obligatoire à partir du 1er janvier 2022 pour pouvoir circuler lors d'un pic de pollution ou dans une ZFEm. Cette dernière, collée de manière visible sur votre véhicule, indique le niveau de pollution.

Elle se décline en 6 niveaux : plus le chiffre est élevé, plus le véhicule pollue (critères retenus : type de véhicule, type de carburant, date de 1ère mise en circulation ou norme Euro). La vignette reste valable aussi longtemps qu'elle est visible sur votre véhicule.

Le coût : 3,67 € frais de port inclus.

Pour se la procurer et déterminer le niveau de votre véhicule : certificat-air.gouv.fr

Sanctions : amende forfaitaire de 68 € pouvant aller jusqu'à 450€ voire l'immobilisation du véhicule et sa mise en fourrière.

Dès le 1er janvier 2022, seuls les véhicules crit'air 0 -1-2 seront autorisés à circuler lors de pics de pollution ou en ZFEm.

A retenir toutefois : l'accès à une ZFEm ne peut-être interdit aux véhicules affichant une carte mobilité inclusion avec la mention stationnement pour les personnes handicapées.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2021 :

Après délibération, le conseil municipal a décidé :

- de signer la convention de délégation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de la Marne
- d'accorder une subvention de 1200 € à l'association « Vent de Boulton »
- de changer le grillage du terrain de tennis pour un montant de 5640 € TTC
- d'acquérir un taille-haie d'un montant maximum de 700 €
- de créer de nouvelles places de stationnement rue de St Etienne pour un montant de 3403.68 € TTC

Informations diverses :

- Les travaux de restauration des rives de la Suipe ont été diligentés et financés par le SIABAVES. Il reste de l'engazonnement à faire et des arbustes à planter.
- Un avis défavorable du maire a été émis pour augmenter le tonnage des camions de betteraves à 48 tonnes au lieu de 44.
- Le système de portage des colis pour les seniors sera renouvelé à la place du traditionnel repas. Afin de conserver un moment convivial et de retrouvailles, la commune proposera un après-midi « thé dansant » mi-février 2022
- Les travaux de déplacement de la bibliothèque vont démarrer d'ici une quinzaine de jours.

Montant des travaux de sécurisation des routes départementales 74 et 20 (rue du Pavé, rue Saint Roch, rue de Saint Etienne et rue de Bazancourt) déjà réalisés : 64 984.08€. Il reste l'élargissement du trottoir sur le pont de la rue du Pavé pour un montant de 7 723.20€ et les places de parkings supplémentaires rue de St Etienne pour un montant de 3403.68€. Pour répondre à l'interrogation de certains administrés, les aménagements ont été réalisés en accord avec le département puisque les rues sont des rues départementales. En conséquence, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons et nous devons respecter les normes quant aux largeurs, longueurs... desdits aménagements : c'est très réglementé. Des futurs aménagements seront faits rue du Pavé au niveau de l'intersection avec la rue du Pré pour sécuriser la sortie des nouvelles habitations.

- Un panneau indiquant les numéros des habitations du 102 au 112 rue de Bazancourt va être prochainement installé à l'entrée de la voie privée.



Les événements à venir

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France :



Une cérémonie aura lieu au monument aux Morts à 10h30 puis un verre de l'amitié sera partagé à la salle des fêtes après la cérémonie (pass sanitaire exigé à l'entrée dès 12 ans et un mois).

Concours Maisons illuminées de Noël :



Ce concours, organisé par la Mairie, est ouvert à tous les habitants de Boulton-sur-Suippe ayant illuminé et décoré sa maison (jardin et/ou façade) sur le thème de Noël avec visibilité depuis la rue pour le jury. Il est gratuit et a pour but l'embellissement de notre village. De beaux lots seront à gagner (aucun perdant !). N'hésitez pas à vous inscrire !!!

L'inscription se fait en **complétant le bulletin d'inscription fourni avec ce bouqu'info ou en le téléchargeant sur le site de la commune. Ce bulletin peut être retourné via la boîte aux lettres de la mairie ou par mail mairie.boultsursuippe@wanadoo.fr (vous pouvez écrire au dos du bon pour une meilleure lisibilité)**

La clôture des inscriptions est fixée au 10 décembre 2021.

L'inscription à ce concours vaut pour acceptation du règlement. Un jury passera évaluer les maisons candidates entre le 16 et le 23 décembre 2021.

Les derniers événements à BOULT-SUR-SUIPPE

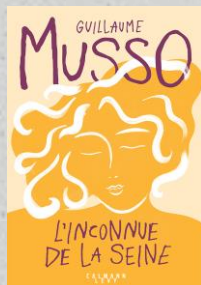
A la bibliothèque...

Des nouveautés, toujours des nouveautés financées par la mairie ! Viennent d'arriver pour nos fidèles lecteurs et ceux à venir :

- « **Celle qui brûle** » de Paula Hawkins, auteure de « La fille du train », qui revient avec ce thriller addictif et humain
- « **L'inconnue de la Seine** » de Guillaume Musso. Quelle énigme, un vrai suspense !
- « **La danse de l'eau** » de TA NehesiCoates. Existence confisquée, famille brisée mais quel courage !
- « **Rien ne t'appartient** » de Natacha Appanah. La résurgence d'une histoire qu'elle croyait étouffée !
- « **Les contreforts** » de Guillaume Sire. La vie de château n'est pas toujours celle que l'on croit !
- BD / Mangas / Fornite / Anatole Latuile / La Cantoche / Ki & Hi / Journal d'un dégonflé, ect..

Petits, ados, adultes, vous êtes tous les bienvenus. La lecture est un enrichissement intellectuel.

L'inscription est gratuite. Le prêt de 4 livres par personne est consenti pour 4 semaines. Nous comptons sur vous pour les restituer en temps voulu. Bonne lecture à toutes et tous.



PSC1 :

Samedi 2 octobre a eu lieu la 1^{ère} session de formation PSC1 organisée à l'initiative de la mairie et animée par un sapeur-pompier de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne. Ainsi 10 bouquines et bouquins ont pu, durant une journée intense mais conviviale, appréhender les différents gestes et postures à mettre en place lors de situations d'urgence comme le malaise, le saignement, l'étouffement, l'arrêt cardio-respiratoire, le traumatisme et l'utilisation du défibrillateur.

Tous les participants ont été unanimes pour dire que cette formation était très importante car elle permet de sauver des vies en attendant l'intervention des secours professionnels.

D'autres sessions de formations seront donc organisées et financées par la mairie en 2022.



Ouverture du restaurant brasserie OS'STAND dans notre village :

Le restaurant a ouvert ses portes mi-octobre les midis et soirs du mardi au vendredi et le samedi midi. Les produits sont frais et locaux et cuisinés par la propriétaire Laura ! Pensez à réserver votre table au 03.26.03.32.24. Vous pouvez consulter les plats du jour sur leur page facebook **Os'Stand**

Le Monde associatif

Les Boultrain :

Après 2 ans sans activité, nous sommes heureux de vous annoncer la reprise de nos festivités et de vous inviter au défilé d'HALLOWEEN le **dimanche 31 octobre 2021 : départ 18h00 place de la mairie.**

Port du masque (HALLOWEEN ou autres) obligatoire.

Pas de concours de déguisements. Distribution de bonbons pendant le défilé.

Voici le calendrier 2022. Retenez bien ces dates (sous réserves des conditions sanitaires aux dates prévues) :

- ✚ 19 mars 2022 : Repas dansant
- ✚ 1er mai 2022 : Carnaval
- ✚ 25 juin 2022 : Fête de la musique
- ✚ 3 juillet 2022 : Rallye pédestre
- ✚ 4 septembre 2022 : Concours de jeux pour tous
- ✚ 31 octobre 2022 : Défilé et concours Halloween
- ✚ 12 novembre 2022 : Loto

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux à toutes nos manifestations. Festivement.



Vent de Boul :

La fête de l'automne s'est tenue comme prévu dimanche 17 octobre. Débutée sous la brume et terminée sous le soleil dans la cour de l'ancienne école, nous avons effectué **6 presses pour un total d'une vingtaine de litres pasteurisés**. Les petits comme les grands, qui pour certains ont retrouvé le goût de leur enfance, ont savouré le jus tout juste pressé, accompagné de délicieuses gaufres aux pommes. Un vrai délice d'automne ! Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette fête : du prêt du pressoir en passant par le lavage des pommes, la découpe (attention aux doigts !!!☺), la râpe, la presse jusqu'à la vaisselle, un immense **merci !!!!!** Nous nous retrouverons l'année prochaine avec un pressoir plus grand promis afin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes !



Sports et Loisirs pour Tous :

L'association est heureuse de vous retrouver nombreux pour la reprise de l'ensemble de ses activités sportives. Nous avons encore des places disponibles pour :

- ✚ les cours de danse des enfants le mercredi de 9h30 à 10h30 pour les 4 à 7 ans et de 10h30 à 11h30 pour les 7 à 12 ans
- ✚ le cours de stretching seul ou en famille le jeudi de 17h30 à 18h30
- ✚ le cours de pilates du jeudi de 20h30 à 21 h30

N'hésitez pas à venir essayer ces différentes activités et à nous rejoindre. Nous avons également le plaisir de vous annoncer que le terrain de tennis est à nouveau disponible.

Vous pouvez nous contacter par mail sportsloisirs.boult@gmail.com pour les modalités d'utilisation du terrain.



Le petit Boul de plus pour l'environnement



7ème troc des Jardiniers :

Le dimanche 3 octobre a eu lieu pour la première fois le troc des jardiniers d'automne après un long arrêt que tout le monde comprendra. Ce fût une après-midi réussie avec beaucoup de visiteurs passionnés parfois venus de loin avec beaucoup d'échanges, de conseils et des animations, comme l'atelier de poésies, l'atelier de boutures ou encore de couronnes de fleurs. Tous les visiteurs y ont trouvé leur bonheur et ont apprécié ce moment d'échange. Nous espérons vous y retrouver pour notre prochaine manifestation au printemps.



Chaque organisateur et participant a été soumis à la vérification stricte du Pass sanitaire pour entrer